

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT  12 INFRASTRUCTURE  03 ECONOMIE  02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1929

11 Novembre 2019

11 November 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [000024 /DA/DG/CM-SCDP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°000024 /DA/DG/CM-SCDP/2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

2

Reference [00012 /DA/DG/CM-SCDP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°00012 /DA/DG/CM-SCDP/2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

3

Reference [N° 0418 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0418 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES DONNÉES WGS-84 ET ETOD DATA DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

4

Reference [N°0423-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0423-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR LA MISE AUX NORMES DES PANNEAUX ET MARQUES AÉRONAUTIQUES DE L'AIRE DE MOUVEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

5

Reference [N° 1028 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 1028 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 13/09/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2020, CONFÉRENCIERS ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

6

Reference [N° 1025 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 1025 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 13/09/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DE DIX (10) VÉHICULES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference [N° 2594 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN° 2594 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 16/08/2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

8

Reference [N° 2522 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN° 2522 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 13/09/2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

9

Reference [000024/C/DG/CM-SCDP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°024/AOIR/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À L'EXPERTISE, L'ÉTUDE ET LA RÉÉVALUATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RÉSERVOIRS DE 6 500 M3 CHACUN ET DE REVAMPING DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI), DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMIONS CITERNES (PCCC) PARTIELLEMENT RÉALISÉS DU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI-DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

10

Reference [N° 2511-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN° 2511-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 13/09/2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

11

Reference [000012/C/DG/CM-SCDP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000012/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°012/DCE/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE DES MATÉRIELS DE MÉTROLOGIE PRODUITS BLANCS À LA SCDP.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

12

Reference [N° 1020 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN° 1020 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES DONNÉES WGS-84 ET ETOD DATA DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

13

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

14

Reference	N° 2564 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2564 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 18/09/2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

15

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

16

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

17

Reference	000012/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000012/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°012/DCE/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE DES MATÉRIELS DE MÉTROLOGIE PRODUITS BLANCS À LA SCDP.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

18

Reference	N° 2594 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2594 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 16/08/2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

19

Reference	N° 2522 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2522 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 13/09/2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

20

Reference	000024/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°024/AOIR/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À L'EXPERTISE, L'ÉTUDE ET LA RÉÉVALUATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RÉSERVOIRS DE 6 500 M3 CHACUN ET DE REVAMPING DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI), DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMIONS CITERNES (PCCC) PARTIELLEMENT RÉALISÉS DU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI-DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

21

Reference	N° 2511-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2511-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 13/09/2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

22

Reference	N° 1020 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1020 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES DONNÉES WGS-84 ET ETOD DATA DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

23

Reference	10/DEC/BAH/SG/ST/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°10/DEC/BAH/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION RESTREINTE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005031//PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 26/09/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES DE BAHAM (FOVU,KANMALI,VAC-VAC)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

24

Reference	N°144/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N°144/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2019 DU 07/11/2019POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES VOIES D'ACCÈS À L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG (2,04 KM) ET AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES (0,695 KM). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 467 03 44 11 110 2250
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-12-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

25	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION RELATIF A LA CONSULTATION RESTREINTE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005031//PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 26/09/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES DE BAHAM (FOVU,KANMALI,VAC-VAC)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

26	Reference	N°1042 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	DECISION N°1042 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS DE 110 KVA À LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

27	Reference	N°1046-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	DECISION N°1046-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA FOURNITURE DE TRACTEURS AGRICOLES, DE GYROBROYEURS ET D'UNE REMORQUE DE RAMASSAGE D'HERBE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

28	Reference	7931/19/DG/DAG/DAMP/SMP Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N° 7931 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 08/11/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 078/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

29	Reference	062/19/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 062/19/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES DE RECHANGE ET DE QUINCAILLERIE POUR LES HUILLERIES DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-11-2019

30	Reference	016BIS/19/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°016BIS/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 000 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-08-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference	28/19/DCO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 28/19/DCO/SDCC/CIPM DU 24/10/2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	12-11-2019

32

Reference	7218/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire
Titre/objet	DECISION N° 7218/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 14/10/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°044/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 15 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR CAMIONS KERAX DXI 11 A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

33

Reference	7571/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire
Titre/objet	DECISION N° 7571/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 23/10/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°047/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 22 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE MOTEURS ELECTRIQUES TRIPHASES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

34

Reference	7730 /19/DG/DAG/DAMP/SMP Lire
Titre/objet	RECTIFICATIF 1 N° 7730 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 30/10/2019 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°076/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

35

Reference	7729 /19/DG/DAG/DAMP/SMP Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N° 7729 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 30/10/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

36

Reference	075/19/AOIO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 075/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019 POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS POUR LA MODERNISATION ET L'AUGMENTATION DES CAPACITES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON DE KAELE (LOT 1) ET DE NGONG (LOT 2)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-11-2019

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°000024 /DA/DG/CM-SCDP/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage, Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;

La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres International Restreint n°024/AOIR/DG/DEX/STND/CIPMSCDP/2019 relatif à l'expertise, l'étude et la réévaluation des travaux de construction de deux (02) réservoirs de 6 500 m3 chacun et de revamping de la défense contre incendie (DCI), de la pomperie produits et du poste de chargement camions citernes (PCCC) partiellement réalisés du dépôt SCDP de MBOPPI-DOUALA.

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1 : Le groupement ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'expertise, l'étude et la réévaluation des travaux de construction de deux (02) réservoirs de 6 500 m3 chacun et de revamping de la défense contre incendie (DCI), de la pomperie produits et du Poste de Chargement Camions Citernes (PCCC) partiellement réalisés du dépôt SCDP de Mboppi-Douala:

Adjudicataire	Adresse	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
Groupement MECF/BUREAUTIC COMPANY PLUS SARL	B.P : 5713 Douala- CAMEROUN	125 868 375	Trois (03) mois

Article 2: Le Mandataire dudit groupement est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 8 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°00012 /DA/DG/CM-SCDP/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage, Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019

Vu la Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;

Vu la Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;

Vu le Dossier de Consultation n°012/DCE/DG/DEX/SEM/OPM-SCDP/2019 relatif à la fourniture des matériels de métrologie produits blancs à la SCDP ;

Considérant le classement de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la fourniture des matériels de métrologie produits blancs à la SCDP.

Entreprise	Adresse	Montant TTC (en F CFA)	Délai et lieu de livraison
PROCUREBEST	B.P. 13 Newcastle Tél : + 225 68 80 68 44	53 755 922	Sept (07) semaines Magasin central de la SCDP

Article 2: Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés de la SCDP pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Marché y relatif. 1,

DOUALA le 8 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0418 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES DONNÉES WGS-84 ET ETOD DATA DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La correspondance **N° 013-19/ADC/PCA du 13 mars 2019** de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation portant autorisation de gré à gré;

DECIDE :

ARTICLE 1 -Le Marché relatif à l'acquisition des données WGS-84 et eTOD data de l'Aéroport International de Garoua est attribué à la société **GEOMATIC SOLUTIONS LTD**, 4 Parliament Close, Prestwood, Great Missenden Buckinghamshire, HP16 9 DT, United Kingdom, Tel: + 44 (0) 1296 717 500 pour un montant TTC de **quatre-vingt-six millions sept cent vingt un mille six cent soixante seize (86 721 676) FCFA** pour un délai de livraison de six **(06) mois**.

ARTICLE 2 -La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0423-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR LA MISE AUX NORMES DES PANNEAUX ET
MARQUES AÉRONAUTIQUES DE L'AIRE DE MOUVEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE
DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans leurs dispositions non contraires à celles du décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La correspondance **N° 009-19/ADC/PCA du 13 mars 2019** de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation portant autorisation de gré à gré;

DECIDE :

ARTICLE 1 –La Lettre-Commande relative à la réalisation d'une étude pour la mise aux normes des panneaux et marques aéronautiques de l'aéroport international de Douala est attribuée à la société **AIRSIGHT GmbH**, Gustav-Meyer-Allee 25, D-13 355 Berlin, Tel: + 49 30 45 80 31 77, Fax: + 49 30 45 80 31 88, pour un montant TTC de **quarante-deux millions neuf cent vingt-trois mille cent quatre-vingt et un (42 923 181) FCFA** pour un délai de livraison de quatre **(04) mois**.

ARTICLE 2 -La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 1028 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 13/09/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2020, CONFÉRENCIERS ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 12/AONO/ADC/CIPM/2019 du 13/09/2019** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 0175-19/ADC/CIPM/se du 17 Octobre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}—Le dossier d'appel d'offres National ouvert **N° 12/AONO/ADC/CIPM/2019 du 13/09/2019**; relatif à la fourniture des agendas 2020, conférenciers et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A est déclaré infructueux.

ARTICLE 2— La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 1025 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 13/09/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DE DIX (10) VÉHICULES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 13/AONO/ADC/CIPM/2019 du 13/09/2019** ;

Considérant la correspondance N° 0177-19/ADC/CIPM/se du 21 Octobre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}–Le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert **N° 13/AONO/ADC/CIPM/2019 du 13/09/2019**, relatif à la fourniture de dix (10) véhicules à la société Aéroports Du Cameroun S.A est déclaré infructueux.

ARTICLE 2.–La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2594 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 16/08/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 du 16/08/2019, pour la fourniture de tracteurs agricoles, de gyrobroyeurs et d'une remorque de ramassage d'herbe à la société Aéroports Du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai de livraison
1	Fourniture d'un tracteur agricole de puissance comprise entre 115 et 125 Cv muni d'un gyrobroyeur de 4,60 m de coupe et d'une remorque de ramassage d'herbe à la société Aéroports Du Cameroun S.A	NSF CAMEROUN SARL BP 20 236 Yaoundé Tél : 696 10 96 58	98 321 625	Six (06) mois
2	Fourniture de trois (03) tracteurs agricoles de puissance comprise entre 65 et 80 Cv muni d'un gyrobroyeur de 1,80 m de coupe à la société Aéroports Du Cameroun S.A	NSF CAMEROUN SARL BP 20 236 Yaoundé Tél : 696 10 96 58	150 135 750	Six (06) mois

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 7 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2522 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 13/09/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 1028 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg du 04 Novembre 2019, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 12/AONO/ADC/CIPM/2019 du 13/09/2019 relatif à la fourniture des agendas 2020, conférenciers et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A, a été déclaré infructueux.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 4 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°024/AOIR/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À L'EXPERTISE, L'ÉTUDE ET LA RÉÉVALUATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RÉSERVOIRS DE 6 500 M3 CHACUN ET DE REVAMPING DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI), DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMIONS CITERNES (PCCC) PARTIELLEMENT RÉALISÉS DU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI-DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°000024 du 08 NOV 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note globale (points/100)	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
Zef	GROUPEMENT MECF/BUREAUTIC COMPANY PLUS SARL	91.35	125 868 375	Trois (03) mois	Attributaire : offre mieux disante
2ème	GROUP-IPS	90.4	116 769 278	Trois (03) mois	
Sème	GROUPEMENT TECHNOEDIF CAMEROUN/TECHNO EDIF PORTUGAL	88.58	123 041 256	Trois (03) mois	
	PETRO C2G	/	/	/	Éliminée pour note technique inférieure au minimum requis.

Le Mandataire du groupement attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2511-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 13/09/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 1025 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg du 30 Octobre 2019, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 13/AONO/ADC/CIPM/2019 du 13/09/2019 relatif à la fourniture de dix (10) véhicules à la société Aéroports Du Cameroun S.A, a été déclaré infructueux.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 30 Octobre 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU Thomas

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°000012/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°012/DCE/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE DES MATÉRIELS DE MÉTROLOGIE PRODUITS BLANCS À LA SCDP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision drattributioie n°000012 du 08 NOV 7019 relative à la consultation susvisée, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Entreprises Consultées	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison	Décision
PROCUREBEST	53 755 922	Sept (07) semaines	Attributaire
DELTA LABO	Éliminé pour non obtention de la note technique		
MAGELEC			

Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de à présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.
Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 1020 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF
À L'ACQUISITION DES DONNÉES WGS-84 ET ETOD DATA DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE
GAROUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun
S.A. communique :

Par **Decision N° 0418-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona** du 18 Avril 2019,
Le Marché relatif à l'acquisition des données WGS-84 et eTOD data de l'Aéroport International de Garoua est attribué à
la société **GEOMATIC SOLUTIONS LTD**, 4 Parliament Close, Prestwood, Great Missenden Buckinghamshire, HP16 9
DT, United Kingdom, Tel: + 44 (0) 1296 717 500 pour un montant TTC de **quatre-vingt-six millions sept cent vingt un
mille six cent soixante seize (86 721 676) FCFA** pour un délai de livraison de six **(06) mois**.

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2564 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 18/09/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1042-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du , la lettre-commande relative à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de secours de 110 KVA à la Direction de l'Exploitation de la société Aéroports Du Cameroun S.A, a été attribuée à la société **JACO SA**, BP: 224 Yaoundé, Tél: 222 22 13 71/222 23 16 24, pour un montant de **trente quatre millions deux cent vingt quatre mille six cent soixante et un (34 224 661) FCFA TTC** pour un délai d'exécution **d'un (01) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 6 Novembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°000012/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°012/DCE/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE DES MATÉRIELS DE MÉTROLOGIE PRODUITS BLANCS À LA SCDP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision drattributioie n°000012 du 08 NOV 7019 relative à la consultation susvisée, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Entreprises Consultées	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison	Décision
PROCUREBEST	53 755 922	Sept (07) semaines	Attributaire
DELTA LABO	Éliminé pour non obtention de la note technique		
MAGELEC			

Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de à présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.
Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2594 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 16/08/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 du 16/08/2019, pour la fourniture de tracteurs agricoles, de gyrobroyeurs et d'une remorque de ramassage d'herbe à la société Aéroports Du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai de livraison
1	Fourniture d'un tracteur agricole de puissance comprise entre 115 et 125 Cv muni d'un gyrobroyeur de 4,60 m de coupe et d'une remorque de ramassage d'herbe à la société Aéroports Du Cameroun S.A	NSF CAMEROUN SARL BP 20 236 Yaoundé Tél : 696 10 96 58	98 321 625	Six (06) mois
2	Fourniture de trois (03) tracteurs agricoles de puissance comprise entre 65 et 80 Cv muni d'un gyrobroyeur de 1,80 m de coupe à la société Aéroports Du Cameroun S.A	NSF CAMEROUN SARL BP 20 236 Yaoundé Tél : 696 10 96 58	150 135 750	Six (06) mois

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 7 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2522 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 13/09/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 1028 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg du 04 Novembre 2019, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 12/AONO/ADC/CIPM/2019 du 13/09/2019 relatif à la fourniture des agendas 2020, conférenciers et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A, a été déclaré infructueux.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 4 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°024/AOIR/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À L'EXPERTISE, L'ÉTUDE ET LA RÉÉVALUATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RÉSERVOIRS DE 6 500 M3 CHACUN ET DE REVAMPING DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI), DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMIONS CITERNES (PCCC) PARTIELLEMENT RÉALISÉS DU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI-DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°000024 du 08 NOV 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note globale (points/100)	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
Zef	GROUPEMENT MECF/BUREAUTIC COMPANY PLUS SARL	91.35	125 868 375	Trois (03) mois	Attributaire : offre mieux disante
2ème	GROUP-IPS	90.4	116 769 278	Trois (03) mois	
Sème	GROUPEMENT TECHNOEDIF CAMEROUN/TECHNO EDIF PORTUGAL	88.58	123 041 256	Trois (03) mois	
	PETRO C2G	/	/	/	Éliminée pour note technique inférieure au minimum requis.

Le Mandataire du groupement attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2511-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 13/09/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 1025 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg du 30 Octobre 2019, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 13/AONO/ADC/CIPM/2019 du 13/09/2019 relatif à la fourniture de dix (10) véhicules à la société Aéroports Du Cameroun S.A, a été déclaré infructueux.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 30 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 1020 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF
À L'ACQUISITION DES DONNÉES WGS-84 ET ETOD DATA DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE
GAROUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun
S.A. communique :

Par **Decision N° 0418-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona** du 18 Avril 2019,
Le Marché relatif à l'acquisition des données WGS-84 et eTOD data de l'Aéroport International de Garoua est attribué à
la société **GEOMATIC SOLUTIONS LTD**, 4 Parliament Close, Prestwood, Great Missenden Buckinghamshire, HP16 9
DT, United Kingdom, Tel: + 44 (0) 1296 717 500 pour un montant TTC de **quatre-vingt-six millions sept cent vingt un
mille six cent soixante seize (86 721 676) FCFA** pour un délai de livraison de six **(06) mois**.

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE BAHAM

DECISION N°10/DEC/BAH/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION RESTREINTE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005031//PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 26/09/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES DE BAHAM (FOVU,KANMALI,VAC-VAC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu La lettre-circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature

et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019.

Vu la Loi N°2004/018 fixant les règles générales applicables aux Communes.

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes ; Syndicats De Communes

et Etablissements Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents;

Vu Le procès-verbal d'élection de Monsieur TEGUIA KAMDEM Isidore aux fonctions de Maire de la Commune de Baham en date

du 16 Octobre 2013 et l'Arrêté N° 00000323 /A/MINATD/DCTD du 18/11/2013 Constatant les dites élections ;

Vu la consultation restreinte suivant autorisation de gré à gré N° 005031//PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 26/09/2019

pour les travaux d'aménagement des sites touristiques de Baham (Fovu,Kanmali,Vac-vac)

~~Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des Marchés Publics de la commune de Baham ;~~



Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} : le Marché objet de la consultation restreinte suivant autorisation de gré à gré N° 005031/I/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 26/09/2019 pour les travaux d'aménagement des sites touristiques de Baham (Fovu,Kanmali,Vac-vac) susvisé est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

Intitulé du Marché	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Travaux d'aménagement des sites touristiques de Baham (Fovu,Kanmali,Vac-vac)	ETS TEKA BP: 56 BAFANG Tel: 699 24 94 29	30 000 000 FCFA (Trente millions)FCFA	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

BAHAM le 15 Octobre 2019

Le MAIRE

TEGUIA KAMDEM Isidore

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N°144/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2019 DU 07/11/2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES VOIES D'ACCÈS À L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG (2,04 KM) ET AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES (0,695 KM). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 467 03 44 11 110 2250

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
IMPUTATION
36 467 03 44 11 110 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le Contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation des voies d'accès à l'Université de Dschang (2,04 km) et aux infrastructures sportives (0,695 km).

2. Consistance des prestations

Dans de la présente lettre-Commande, le Cocontractant devra :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service de la lettre-Commande des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du cocontractant sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Allotissement

Les prestations sont repartis en un (01) lot unique tel que présenté ci-après :

Région	Département	Tranches	Tronçon à contrôler	Longueur (km)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
Ouest	Menoua	Tranche ferme	voies d'accès aux infrastructures sportives de l'université de Dschang	0,695	05	6 000 000	contrôle et surveillance des travaux
		Tranche condition-nelle	Inter R0666 - IRAD (1000 m) ; Inter R0666 Vers Rectorat Université De Dschang – CENAJES (540 m) ; Inter R0666 - Préfecture de Dschang (400 m) ; Accès Université de Dschang (100 m)	2,04	07	10 000 000	
		TOTAL					

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Cellule des Contrats.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Cellule des Contrats. Le versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de quinze mille (15 000) FCFA. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, sera déposée à la cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voies d'accès en pavés), sis au quartier MVOG-ADA, au plus tard le 10/12/2019 à 15h00.

9. Delai de Livraison

Le délai de chaque tranche est de douze (12) mois, dont cinq (05) mois pour la tranche ferme et sept (07) mois pour la tranche conditionnelle. Toutefois, la signature de l'ordre de service de commencer les prestations pour la tranche conditionnelle est conditionnée par l'obtention de la certification de la tranche ferme.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier. L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires retenus. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique ou ne contenant pas

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées
- Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 10/12/2019 à 12 heures par la Commission Interne de Passation
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

Offre administrative :

- a) Absence de l'original de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

Offre technique:

- d) Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné une Lettre-Commande au cours
- f) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins quatre millions huit cent mille (4 800 000) FCF
- g) Fausse déclaration ou documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- h) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Offre financière :

- i) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : lettre de soumission, bordereau des prix unitaires (BPU)
- j) Omission dans l'offre financière (BPU, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

*. Critères essentiels :

Les offres techniques :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 40 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 40 points;
- c) Références du BET sur 18 points ;
- d) Attestation de visite du site 01 points ;
- e) Rapport illustré de la visite de site 01 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante du lot concerné ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour le lot concerné.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) su

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire la plus avantageuse.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats du Ministère de l'Énergie et des Ressources.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au N° suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

COMMUNE DE BAHAM

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION RELATIF A LA CONSULTATION RESTREINTE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005031//PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 26/09/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES DE BAHAM (FOVU,KANMALI,VAC-VAC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM,AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE:

Par Décision N°10/DEC/BAH/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION RESTREINTE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005031//PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 26/09/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES DE BAHAM (FOVU,KANMALI,VAC-VAC) dans la commune de Baham susvisé est attribué ainsi qu'il suit:

Intitulé du Marché	Attributaire	Montant (TTC)
Travaux d'aménagement des sites touristiques de Baham (Fovu,Kanmali,Vac-vac)	ETS TEKA BP: 56 BAFANG Tel: 699 24 94 29	30 000 000 FCFA (Trente millions)FCFA

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept(07) jours suivant la publication du présent communiqué à la commune de baham pour l'établissement des Marchés y relatifs.

BAHAM le 15 Octobre 2019

Le MAIRE

TEGUIA KAMDEM Isidore

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°1042 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS DE 110
KVA À LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans leurs dispositions non contraires à celles du décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 14/AONO/ADC/CIPM/2019 du 18/09/2019** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0185 -19/ADC/CIPM/se du 30 octobre 2019.

DECIDE :

ARTICLE 1- La lettre-commande relative à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de secours de 110 KVA à la Direction de l'Exploitation de la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribuée à la société **JACO SA.**, BP : 224 Yaoundé, Tél : 222 22 13 71/222 23 16 24, pour un montant de **trente quatre millions deux cent vingt quatre mille six cent soixante et un(34 224 661) FCFA TTC** pour un délai d'exécution **d'un (01) mois**.

ARTICLE 2 -Le Directeur Général de la société **JACO SA**,est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°1046-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA FOURNITURE DE TRACTEURS AGRICOLES, DE GYROBROYEURS ET D'UNE REMORQUE DE RAMASSAGE D'HERBE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans leurs dispositions non contraires à celles du décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 du 16/08/2019** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0183 -19/ADC/CIPM/se du 25 Octobre 2019.

DECIDE :

ARTICLE 1- les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 10/AONO/ADC/CIPM/2019 du 16/08/2019, pour la fourniture de tracteurs agricoles, de gyrobroyeurs et d'une remorque de ramassage d'herbe à la société Aéroports Du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

- **LOT N° 1:** Le marché relatif à la fourniture d'un tracteur agricole de puissance comprise entre 115 et 125 Cv muni d'un gyrobroyeur de 4,60 m de coupe et d'une remorque de ramassage d'herbe, à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribué à la société **NSF CAMEROUN SARL**, BP 20 236 Yaoundé, Tél : 696 10 96 58, pour un montant de **quatre vingt dix huit millions trois cent vingt et un mille six cent vingt cinq (98 321 625) F CFA TTC**, et un délai de livraison de **six (06) mois**.

Siège social : Aéroport international de Yaoundé – Nsimalen – B.P. 13615 Yaoundé
Tél. : (237) 222 23 36 02 – 222 23 45 22 – Fax : (237) 222 23 45 20

- **LOT N° 2:** Le marché relatif à la fourniture de trois (03) tracteurs agricoles de puissance comprise entre 65 et 80 Cv muni d'un gyrobroyeur de 1,80 m de coupe, à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribué à la société **NSF CAMEROUN SARL**, BP 20 236 Yaoundé, Tél : 696 10 96 58, pour un montant de **cent cinquante millions cent trente cinq mille sept cent cinquante (150 135 750) F CFA TTC**, et un délai de livraison de **six (06) mois**.

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ARTICLE 2 - Le Gérant de la société **NSF CAMEROUN SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Centre des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement desdits marchés.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N° 7931 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 08/11/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 078/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 14/11/2019 à partir de 16 heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.
	Lire plutot Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N° 078/19/AOIO/SDCC/CIPM du 14/10/2019 pour la fourniture de trois (03) lots de bâches pour le stockage du coton graine dans les usines d'égrenage de la SODECOTON, initialement prévue le 14 novembre 2019, est reportée au 21 décembre 2019. Le reste sans changement.

GAROUA le 8 Novembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 062/19/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE ET DE QUINCAILLERIE POUR LES HUILLERIES DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces de rechange et de quincaillerie pour les huilleries de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de quatre (04) lots de pièces de rechange et de quincaillerie pour les huilleries de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à :

Lots	Coût prévisionnel en F CFA
Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces mécaniques ;	117 265 365
Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces électriques ;	33 845 432
Lot 3 : fourniture d'un lot de quincaillerie ;	43 019 469
Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces de transmission	11 301 046
Total	205 431 312

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont subdivisées en quatre lots, répartis comme suit :

- * Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces mécaniques ;
- * Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces électriques ;
- * Lot 3 : fourniture d'un lot de quincaillerie ;
- * Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces de transmission.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P.302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont **un (01)** original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 17/09/2019 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 062/19/AONO/SDCC/CIPM

DU _____ POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE ET DE QUINCAILLERIE POUR LES HUILLERIES DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres doivent être livrées dans un délai de 60 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant égal à :

Lot	Montant Caution de soumission en F CFA
Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces mécaniques ;	2 345 300
Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces électriques ;	676 900
Lot 3 : fourniture d'un lot de pièces quincaillerie ;	860 300
Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces de transmission	226 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 17/09/2019 à partir de 11 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence d'une pièce administrative ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : Conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

. Critère n°1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 40 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises. **Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 9 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°016BIS/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 000 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de 1 000 tonnes de fil d'acier phosphaté à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de 1 000 tonnes de fil d'acier phosphaté à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évaluée à l'issue des études préalables à un milliard (1 000 000 000) FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres porte sur un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **300 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 08 Août 2019 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°016BIS/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2019

POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 000 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II selon le planning ci-après :

- 200 tonnes dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 200 tonnes dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 200 tonnes dans un délai de 120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 200 tonnes dans un délai de 150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 200 tonnes dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **20 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 08 Août 2019 à partir de 11 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence d'une pièce administrative ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence de l'échantillon et de la fiche technique d'analyse établie par un laboratoire et certifiant la conformité des caractéristiques techniques avec celles contenues dans le DAO;
- De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De la Capacité financière (établie par une banque agréée) ? 500 millions ;
- De l'obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : Conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

. Critère n° 1C : Conformité de la capacité financière ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant comptant pour 40 %. Production de la lettre d'engagement du fabricant.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 28/19/DCO/SDCC/CIPM DU 24/10/2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la fourniture de quatre (04) lots de consommables pour le conditionnement du Diamador.

2. Consistance des prestations

La présente cotation est constituée de quatre (04) lots de consommables pour le conditionnement du Diamador, répartis comme suit :

LOT N° 1 : fourniture d'un lot de 2 000 rouleaux de rubans adhésifs avec marquage du logo SODECOTON ;

LOT N° 2 : fourniture d'un lot de 3 000 KG de colle thermo fusible autoadhésive pour étiqueteuse à bouteille en PET à la SODECOTON ;

LOT N° 3 : fourniture d'un lot de 20 litres d'encre réf 5140 et 250 litres d'additif réf 5191 pour imprimante dateuse des bouteilles MARKEM IMAJE ;

LOT N° 4 : fourniture d'un lot de 200 Kg de vitamine A.

3. Cout Prévisionnel

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de **38 000 000 FCFA** pour le lot 1, **20 000 000 FCFA** pour le lot 2, **12 000 000 FCFA** pour le lot 3 et **24 000 000 FCFA** pour le lot 4.

4. Allotissement

La présente cotation est constituée de quatre (04) lots de consommables pour le conditionnement du Diamador, répartis comme suit :

LOT N° 1 : fourniture d'un lot de 2 000 rouleaux de rubans adhésifs avec marquage du logo SODECOTON ;

LOT N° 2 : fourniture d'un lot de 3 000 KG de colle thermo fusible autoadhésive pour étiqueteuse à bouteille en PET à la ODECOTON ;

LOT N° 3 : fourniture d'un lot de 20 litres d'encre réf 5140 et 250 litres d'additif réf 5191 pour imprimante dateuse des bouteilles MARKEM IMAJE ;

LOT N° 4 : fourniture d'un lot de 200 Kg de vitamine A.

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de **38 000 000 FCFA** pour le lot 1, **20 000 000 FCFA** pour le lot 2, **12 000 000 FCFA** pour le lot 3 et **24 000 000 FCFA** pour le lot 4.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **90 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **90 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 12/11/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°28/19/DCO/SDCC/CIPM DU _____ POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au Magasin Transit SODECOTON à Garoua II, selon le planning ci-après :

LOT N° 1 : fourniture d'un lot de 2 000 rouleaux de rubans adhésifs avec marquage du logo SODECOTON.

- 500 rouleaux dans un délai de **30 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 500 rouleaux dans un délai de **60 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 1 000 rouleaux dans un délai de **90 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

LOT N° 2 : fourniture d'un lot de 3 000 KG de colle thermo fusible autoadhésive pour étiqueteuse à bouteille en PET à la SODECOTON.

- 1 000 Kg dans un délai de **30 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 1 000 Kg dans un délai de **60 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 1 000 Kg dans un délai de **90 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

LOT N° 3 : fourniture d'un lot de 20 litres d'encre réf 5140 et 250 litres d'additif réf 5191 pour imprimante dateuse des bouteilles MARKEM IMAJE.

- la totalité du lot dans un délai de **30 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

LOT N° 4 :fourniture d'un lot de 200 Kg de vitamine A.

- la totalité du lot dans un délai de **30 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

NA

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 12/11/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 12/11/2019 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunions à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

NA

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera les lettres-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation qui est évaluée la moins-disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre lots.**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 24 Octobre 2019

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 7218/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 14/10/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°044/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 15 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR CAMIONS KERAX DXI 11 A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après citée sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	SOSEA	4 535 333	90 jours
3	ERNEST ILO	6 713 775	60 jours
4	SPEED APPRO	8 600 310	60 jours
5	SPEED APPRO	10 794 510	60 jours
6	SOSEA	11 073 879	90 jours
7	ERNEST ILO	9 206 100	60 jours
8	APPRO INDUSTRIES	8 740 154	60 jours
9	SOSEA	22 284 348	90 jours
10	SPEED APPRO	24 827 850	60 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 14 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 7571/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 23/10/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°047/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 22 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE MOTEURS ELECTRIQUES TRIPHASES POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAÏ D'EXECUTION
1	RW KING	13 189 527	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	RW KING	30 925 103	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
3	RW KING	14 156 645	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
4	NAL BUSINESS AND CORPORATION	6 859 165	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
5	RW KING	11 579 294	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
6	RW KING	7 945 628	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
7	RW KING	5 069 079	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
8	RW KING	9 750 119	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
9	NAL BUSINESS AND CORPORATION	3 377 339	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
10	BURMETAL	2 862 000	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 23 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

RECTIFICATIF 1 N° 7730 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 30/10/2019 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°076/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Cout Prévisionnel

Au lieu de ...

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 400 000 000 FCFA.

Lire plutot

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que les modifications ci-après ont été apportées à l'Appel d'Offres susmentionné :

Lot unique : Fourniture d'un lot de huit (08) tracteurs agricoles à la SODECOTON

a- Descriptif de la fourniture

Désignation	Au lieu de	Lire
Puissance du moteur	150 CV minimum	130 CV minimum

b- Montant prévisionnel

Désignation	Au lieu de	Lire
Montant prévisionnel TTC	400 000 000 FCFA	335 000 000 FCFA

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 14/11/2019 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Lire plutot

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que les modifications ci-après ont été apportées à l'Appel d'Offres susmentionné :

c- Remise et Ouverture des plis

Désignation	Au lieu de	Lire
Date limite de recevabilité et d'ouverture des offres	14 novembre 2019	21 novembre 2019

Le reste sans changement

GAROUA le 30 Octobre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N° 7729 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 30/10/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 31/10/2019 à partir de 16 heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.
	Lire plutot Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 074/19/AONO/SDCC/CIPM du 10/10/2019 pour la fourniture d'un lot de 200 000 kg de soude caustique à la SODECOTON, initialement prévue le 31 octobre 2019, est reportée au 07 novembre 2019.

GAROUA le 30 Octobre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 075/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019 POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS POUR LA MODERNISATION ET L'AUGMENTATION DES CAPACITES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON DE KAELE (LOT 1) ET DE NGONG (LOT 2)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture, le montage et la mise en service de deux (02) lots d'équipements industriels dans le cadre de la modernisation et de l'augmentation des capacités des usines de Kaélé et de NGONG.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture, le montage et la mise en service de deux (02) lots d'équipements industriels pour la modernisation et l'augmentation des capacités des usines d'égrenage de la SODECOTON de kaélé (lot 1) et de Ngong (lot 2).

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **3 260 000 000 FCFA** pour le lot 1 et de **1 355 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont subdivisées en quatre lots, répartis comme suit :

* Lot 1 : fourniture, montage et mise en service des équipements de modernisation et d'augmentation des capacités de l'usine de Kaélé ;

* Lot 2 : fourniture, montage et mise en service des équipements de modernisation et d'augmentation des capacités de l'usine de NGONG.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019, dans le cadre du Plan de Redressement de la SODECOTON.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P.302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **500 000 (cinq cent mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six **(06)** exemplaires dont **un (01)** original et cinq **(05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 14 novembre 2019 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 075/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019 POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS POUR LA MODERNISATION ET L'AUGMENTATION DES CAPACITES DES USINES D'EGRENGEMENT DE LA SODECOTON DE KAELE (LOT 1) ET A NGONG (LOT 2)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres doivent être livrées dans un délai de 270 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant égal à :

Lot		Montant Caution de soumission en F CFA
1	Fourniture, montage et mise en service des équipements de modernisation et d'augmentation des capacités de l'usine de KAELE	65 000 000
2	Fourniture, montage et mise en service des équipements de modernisation et d'augmentation des capacités de l'usine de NGONG	27 000 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 14 novembre 2019** à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence d'une pièce administrative ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'absence de la garantie et du Service après-vente ;
- De l'obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : Conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), comptant pour 30% ;
- . Critère n° 2B : Références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une expérience avérée dans les livraisons similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : Délais de livraison. Respect des délais du DAO comptant pour 10% ;
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque de 1^{er} ordre, au moins égale à 1 600 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 600 000 000 FCFA pour le lot 2 comptant pour 15 % ;
- . Critère n° 2E : Chiffres d'affaires moyen au cours des trois (03) dernières exercices (2018, 2017 et 2016) supérieur ou égal à 2 000 000 000 FCFA, comptant pour 15 % ;

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.**

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises.

16. Durée Validité des Offres

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 14 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm